

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# **POWERTEX DURCISSEUR**

Date d'émission: 10/09/2002 Date de révision: 17/12/2014

Version:2.0

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : POWERTEX DURCISSEUR

Synonymes : POWERTEX TRANSPARANT, TERRACOTTA, BLACK, GREEN, RED, BLUE, OCHRE,

BRASS, IVORY, CHIME

Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisations par des consommateurs

Spec. d'usage industriel/professionnel : Durcisseur à base d'eau

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Powertex International Strombeeksesteenweg 205 1800 VILVOORDE - BELGIË T +3223106090 - F +3223106699

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Centre Anti-Poison Belgique Tel.: 00 32 (0)70 245 245

#### SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou directive 1999/45/CE.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

# 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

# 3.1. Substance

Non applicable

## 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
H20	(n° CAS) 7732-18-5	40 - 60	Non classé
Les polymères haute performance		40 - 60	Non classé
teintures et pigments		<= 8	Non classé
Monomères		< 0,2	Non classé
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
H20	(n° CAS) 7732-18-5	40 - 60	Non classé
Les polymères haute performance		40 - 60	Non classé
teintures et pigments		<= 8	Non classé

18/12/2014 FR (français) 1/5



conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# POWERTEX DURCISSEUR

Date d'émission: 10/09/2002 Date de révision: 17/12/2014

Version:2.0

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Monomères		< 0,2	Non classé

Textes des phrases R et H: voir section 16

#### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Premiers soins après inhalation : Sans objet.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements avant le rinçage. Se laver à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment d'eau pendant 15 min. Consulter un ophtalmologue si

l'irritation persiste.

Premiers soins après ingestion : (En cas d'ingestion, rincer la bouche, le nez et la gorge avec de l'eau (seulement si la personne

est consciente)). Faire boire beaucoup d'eau. Si il n'y a pas de récupération immédiatement:

consulter un médecin/le service médical.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Irritant dans des cas extrêmes. Symptômes/lésions après contact oculaire : Irritant dans des cas extrêmes.

Symptômes/lésions après ingestion : Nausées

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont autorisés.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Le produit lui-même ne brûle pas. À l'état sec: combustible.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Réactivité : Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Evacuez tout le personnel qui n'est pas nécessaire sur le site. Obturer les fuites si possible,

sans prendre de risque.

Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

Autres informations : Le produit lui-même ne brûle pas.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidente

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Sans objet.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Utiliser un vêtement de protection. Voir Rubrique 8.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Fournir une protection adéquate aux

équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Stopper la fuite. Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque. Pomper/recueillir produit libéré dans

récipients appropriés. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.

Procédés de nettoyage : Rincer les restes avec beaucoup d'eau.

18/12/2014 FR (français) 2/5



conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# **POWERTEX DURCISSEUR**

Date d'émission: 10/09/2002 Date de révision: 17/12/2014

Version:2.0

#### Référence à d'autres sections

Voir aussi sections (8, 13).

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

: Observer l'hygiène usuelle. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

sans danger

Température de manipulation : 5 - 35 °C

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

# Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un

endroit sec.

: 5 - 40 °C Température de stockage

Lieu de stockage : Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Protéger contre le gel.

## Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Durcisseur à base d'eau.

#### Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Gants.



Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc ou gants en PVC.

Protection de la peau et du corps vêtements de travail ordinaires.

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** : Liquide

Odeur : odeur caractéristique.

рΗ : 3.5 - 4.5 : > 100 °C Point d'éclair Température d'auto-inflammation : Sans objet Masse volumique : 1,1 kg/lit

Solubilité : Eau: complètement soluble

Viscosité, dynamique : 2500 - 5000 mPa.s (20°C Spindle 6 10 rpm)

Propriétés explosives : Sans objet.

## **Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Réactivité

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

# Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Matières incompatibles

Pour éviter acides forts et des substances qui reagissent avec de l'eau.

18/12/2014 3/5 FR (français)



conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# **POWERTEX DURCISSEUR**

Date d'émission: 10/09/2002 Date de révision: 17/12/2014

Version:2.0

#### Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 3,5 - 4,5

: Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 3,5 - 4,5

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité Non classé : Non classé Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration

: Non classé

#### 12.1. **Toxicité**

Ecologie - général : Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

: Miscible avec l'eau. Ecologie - eau

#### Persistance et dégradabilité 12.2.

# **POWERTEX DURCISSEUR**

Non établi. Persistance et dégradabilité

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

# **POWERTEX DURCISSEUR**

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

#### Mobilité dans le sol

### **POWERTEX DURCISSEUR**

Ecologie - sol Aucun renseignement disponible sur biodégradabilité dans sol.

# Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) Eliminer en centre de traitement agréé. Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions

légales.

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

# Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

#### Classe(s) de danger pour le transport 14.3.

Non applicable

# Groupe d'emballage

Non applicable

18/12/2014 FR (français) 4/5



conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

# **POWERTEX DURCISSEUR**

Date d'émission: 10/09/2002 Date de révision: 17/12/2014

Version:2.0

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Règlement du transport (ADR) Non soumis

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

#### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

#### 15.1.2. Directives nationales

Législation régionale

: D' après les Directives 1999/45, 67/548/CEE et les adaptations suivantes, ce produit n' est pas classifié comme dangereux.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

#### SECTION 16: Autres informations

Sources des données

: Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire le produit au niveau des exigences de l'environnement, la santé et la sécurité. Cependant, elles ne doivent pas être interprétées comme garantie pour les propriétés.

18/12/2014 FR (français) 5/5